



Abus de confiance, forfait téléphonique

Par **ilays**, le **16/12/2010** à **16:51**

Bonjour à tous,

Voilà j'explique mon petit problème, en mai j'ai dépanner un ami qui n'avait pas encore de compte bancaire pour prendre 2 forfaits téléphoniques avec un engagement de 1an pour lui, il me payé les forfaits jusqu'à ce qu'il ait eu un compte bancaire, a partir de ce moment j'ai prévenu Bouygues de prélever sur son compte.

Puis en aout/septembre il fait un hors forfait de 800 euros en 2 mois, qui ne passe pas sur son compte pour provisions insuffisantes. Mais le titulaire du compte c'est toujours moi et donc c'est moi le responsable de tous ce qui se fait avec le forfait.

La personne qui a passé les communication, m'a dit qu'elle serai d'accord pour payer en 5 ou 6 fois. Savez-vous s'il est possible de s'arranger pour un paiement en plusieurs fois avec une agence de recouvrement?

Le passage par une agence de recouvrement de la part de Bouygues vas t'il "laisser des traces si un jour je veux faire un crédit par exemple?

Merci de m'avoir accordé quelques minutes.